

DE L'ORALITE A L'ECRIT, UN RUDE COMBAT !

Deux communications ont émaillé la journée du 23 septembre dernier au niveau du stand Esprit Panaf, au Sila. Animée par l'auteur malien Ousmane Diarra, ce dernier présentera d'abord son roman Pagne de femme avant de décliner sa conférence fort intéressante axée sur « la contribution des artistes et intellectuels à la conquête des indépendances » et dont l'action s'est traduite à plusieurs niveaux (écriture, chanson légende, épopée etc) a-t-on fait savoir. Ousmane Diarra citera quelques noms célèbres de « ces gardiens du temple » dont Aimé Césaire, Kateb Yacine, Peter, Meriem Makeba, Oum Keltoum Abrahams et bien d'autres notamment. « Ecrivains et philosophes ainsi que des penseurs ont été dans l'école du colonisateur, assimilé son savoir puis l'ont retourné contre lui en se servant de sa langue comme instrument pour servir, guider et orienter le peuple vers l'indépendance. » Notre orateur affirmera que « dans tout rapport de colonisation il y a une domination raciale. On ne peut combattre le colonialisme sans lutter contre le racisme ». En deuxième lieu le burkinabais Jean Claude Naba a, avant d'aborder thème central de sa conférence, à savoir « Editer en contexte d'oralité : cas du Burkina Faso », a choisi d'évoquer avec nous le plaidoyer pour le respect et la défense de la bibliodiversité qui régit le monde.

L'orateur estime que la France s'est faite le défenseur de l'exception culturelle à un moment où le parlement européen préconisait plutôt la spécificité culturelle. Spécificité culturelle et diversité culturelle deux notions liées selon lui. « On comprend que l'acceptation de l'une signifie la reconnaissance de l'autre même si on pouvait se demander parfois si parler de spécificité française par exemple est une façon de reconnaître le droit à l'existence d'une multitude de cultures qui forment aujourd'hui la société française. ». Et de renchérir : « Pour arriver au thème de ma conférence, Editer dans un contexte de l'oralité, cela ne découle pas tant de la définition de ces divers termes que de la tentative et volonté politique de les rendre opérationnels ». Jean Claude Naba relèvera deux problématiques essentielles la première est la volonté de défendre ce que on s'accorde à considérer comme des valeurs universels. C'est-à-dire les cultures dans leurs diverses manifestations. « Cette volonté conduit à construire qu'on le veuille ou non un sorte de rapport de force fondée non pas sur la supériorité d'une quelconque culture. Pour les pays francophone, l'Afrique surtout, cette défense est assurée par la francophonie En vue de la faiblesse structurelle ou dépendance (économique, politique etc) d'un certain nombre d'état d'Afrique francophone, les choses se compliquent.. »

Le deuxième problème est le suivant : « Il n'y a aucun pays d'Afrique qui est désigné par sa langue sauf la France. Il y a donc une prédominance dans la réalisation linguistique et éducative culturelle et linguistique. L'utilisation de l'expression quelque peu opaque de diversité culturelle inclut souvent la diversité linguistique si bien qu'il faut parfois préciser diversité culturelle et linguistique ! ». Evoquant les conditions de l'édition au Burkina Faso, notre conférencier fera remarquer que l'oralité en Afrique est présentée comme un obstacle majeur à la circulation et diffusion littéraire. Le taux de scolarisation et alphabétisation est bas. Rare ces pays francophones qui ont développé une industrie du livre et de l'édition car ils ne sont pas soucieux de cette production dans les années 1960. L'éditeur au Burkina Faso se retrouve devant une situation marquée par un public de lecteur et lectrice réduit

composé essentiellement d'élèves et d'étudiants avec peu d'ancrage des autres langues dans la sphère intellectuelle. L'environnement social est peu enclin à l'édition. Il y a une absence flagrante de formation dans le métier du livre. Ceci est valable pour plusieurs d'autres pays en Afrique. « Quand on parle d'édition ou de subvention de l'édition, on parle de journaux. Comment respecter la diversité linguistique dans un pays qui en possède une cinquantaine alors?? S'est interrogé Jean Claude Naba.